

A l'issue des travaux de la 3e session du CBF tenue à Douala, les participants issus des administrations publiques et du secteur privé, sous l'œil bienveillant des partenaires au développement, ont formulé un ensemble de recommandations et prescrit des reformes visant à favoriser l'entrepreneuriat au Cameroun.



Dans le classement des pays au monde où les hommes d'affaires ont moins de difficultés pour leurs affaires et où il est aisé de créer rapidement une entreprise, le Cameroun est passé de la 155e à la 70e place. L'amélioration du classement du Cameroun dans le Doing Business est le résultat de l'adoption de certaines recommandations du Cameroon Business Forum (CBF). Leur mise en œuvre a permis, entre autres, la création du Guichet unique des opérations du commerce extérieur (Guce) qui a entraîné la réduction des délais et coûts de passage, la facilitation des formalités de création des entreprises grâce à des guichets uniques, la création des centres de gestion agréés à Douala et à Yaoundé qui matérialisent les incitations offertes par l'administration fiscale aux PME pour le paiement des taxes.

Le secteur privé camerounais se réjouit bilan des deux premières sessions du CBF : «En 2009, une convention avait été signée entre le gouvernement et le secteur privé. Au cours de notre première session, l'on avait formulé 38 recommandations pour alléger le secteur de l'entrepreneuriat au Cameroun, à la deuxième, 48 autres avaient été émises et 35 de celles-ci ont été exécutées. Ça fait à peu près 75 % de réalisations. C'est ce qui a permis au Cameroun de gagner 12 places dans le milieu business du monde», indique M. Christophe Eken, le président de la Chambre de commerce.

Mais, souligne M. Louis Paul Motazé, président du comité de suivi et d'évaluation du Cameroon Business Forum (CBF), «les avancées enregistrées sont considérables mais restent

encore très insuffisantes pour lever tous les obstacles à l'investissement et au développement de l'entrepreneuriat au Cameroun». Et le secteur privé corrobore. «Nos attentes sont énormes. Sur les 58 recommandations, 2 services seulement reviennent au secteur privé, c'est-à-dire la simplification des actes de l'Ohada et rechercher une espèce de plateforme pour les entreprises. Le reste, l'ensemble, à peu près une quarantaine, regarde le gouvernement. Vous entendez des récriminations des uns et des autres, il s'agit de faire des idéaux une réalité», observe M. Eken.

Des idéaux une réalité? C'est une posture qu'adopte le Premier ministre. Pour rassurer les hommes d'affaires, M. Philémon Yang affirme : «La leçon est simple. Nous sommes venus écouter, comprendre. Certes, nous sommes le secteur public. Mais dans une économie, il y a deux secteurs principaux : le secteur privé et le public ; donc, la leçon que nous tirons c'est que nous avons fait beaucoup de choses dans le passé et nous continuerons à faire beaucoup dans l'avenir. Ceci est nécessaire pour notre économie. Ça demande beaucoup de patience, beaucoup de courage, beaucoup de détermination. Ça va faire mieux marcher l'économie camerounaise. C'est ça notre objectif», indique le chef du gouvernement.

11 AXES DE RECOMMANDATIONS

C'est depuis 2006 que le gouvernement camerounais s'est engagé à améliorer le climat des investissements afin d'insuffler une dynamique appropriée au secteur productif et à l'initiative privée en vue d'une meilleure compétitivité. C'est pour cela que le gouvernement reçoit les propositions d'amélioration venant des hommes d'affaires. Au cours de la troisième session du CBF dont le thème était «Entreprendre dans un environnement simplifié», 11 axes de recommandations ont été formulés. Ils concernent 10 domaines : l'amélioration du règlement des litiges commerciaux, l'allègement des procédures fiscales, la facilitation des formalités de création d'entreprises, la réduction des délais de passage des marchandises au niveau des plateformes portuaires, sans oublier l'amélioration des procédures d'octroi de permis de bâtir. L'on cite aussi dans la foulée la facilitation de l'accès à la propriété pour les acteurs économiques, l'accès à l'énergie électrique, l'octroi des crédits, la normalisation, etc. Le Premier ministre ne voile pas le désir du gouvernement de réduire considérablement les délais de passage de 190,5 à 07 jours en moyenne sur la plateforme portuaire, tout comme il souhaite de parvenir à réduire les coûts d'environ 20 %, le tout avant mai 2012. Tout ceci «doit nous permettre de dire au monde que le Cameroun est une destination privilégiée pour les investisseurs et que le partenariat public privé soit plus fécond», espère le chef du gouvernement.

Le CBF, initié en 2006 et rendu opérationnel en 2009, «est l'instance de dialogue par excellence entre l'État et le secteur privé avec pour principales missions le renforcement de la concertation entre les pouvoirs publics et le milieu des affaires, l'amélioration du climat des affaires et l'appui au développement du secteur privé». Le CBF a organisé sa troisième session le 5 mars à Douala afin d'évaluer le degré des réalisations des recommandations des deux premières sessions et d'élaborer de nouvelles.